

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2019**

Absents :

- Guy Berchoux donne procuration à Hervé Grosbellet,
- Isabelle Mollon donne procuration à Maryline Verne,
- Jean-Guy Farge donne procuration à Bernard Bissuel,
- Jean-Claude Tissot donne procuration à Chantal PONTDEVY-MAGAUD.

1. APPROBATION DU PV DU 08 AVRIL 2019

Le compte rendu du précédent Conseil est approuvé à l'unanimité.

2. MISE EN PLACE D'UN CREDIT RELAIS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de mettre en place un crédit relais dans l'attente de subventions qui sont versées in fine ; ces subventions correspondent aux travaux d'extension cantine et du groupe scolaire.

Au vu des offres reçues, il propose de retenir la Caisse d'Epargne : montant du prêt 175 850 € - taux d'intérêts 0.61. % avec un remboursement du capital in fine – remboursement anticipé sans pénalité, ni indemnité – commission d'engagement 0.10 % - durée 18 mois.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Maryline Verne rappelle le travail réalisé pour le plan communal de sauvegarde et précise que l'ensemble des référents de quartier ont été trouvés. Elle propose de valider ce document afin de pouvoir le transmettre à la Préfecture de la Loire.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

4. LOCATION DE VELOS ELECTRIQUES

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'était dotée de 2 vélos à assistance électriques ; vélos mis à disposition des 2 jeunes filles du Service Volontaire Européen (SVE).

Ces vélos étant disponibles de juin à août 2019, il propose de les louer aux félinois et aux personnes en résidence de vacances (gîtes).

Possibilité de les louer du vendredi 11h00 au lundi 8h00 au prix de 20 € par vélo

vendredi 11h00 au vendredi suivant 8h00 au prix de 70 € par vélo

Caution 200 €

La collectivité souscrit également une assurance auprès de Cyclassur pour un an au prix de 105.12 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

5. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC FOURRIERE AUTOMOBILE

Monsieur le Maire précise que la convention de délégation de service public pour la fourrière automobile conclue avec la SAS Lafay- Le coteau est terminée. Il est obligatoire pour les communes d'avoir ce service qui est utilisé dans le cadre d'enlèvement de véhicules gênants. Il

propose de la renouveler pour l'enlèvement de 5 véhicules par an maximum pour une durée d'un an (renouvellement tacite pour 3 ans).

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

6. CONVENTION AVEC LA SPA DU ROANNAIS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante d'obligation de fourrière animale commune (art L211-24 du Code Rural et de la Pêche Maritime. Il propose d'approuver la convention de la SPA du roannais pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2024.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à la majorité. (9 voix pour, 4 contre et 1 abstention)

7. MODIFICATION DE REGIES

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de modifier les régies communales, à savoir :

- Régie cantine-garderie : Compte du changement de mode de réservation
 - création d'un compte de dépôts de fonds,
 - mise en place paiement par PAYFIP (paiement par CB ou prélèvement),
 - augmentation de l'encaisse pour la porter à 900 €.
- Régie d'avance : mise en place d'une carte bancaire pour le paiement d'achat.
- Régie de recettes diverses : extension du champ d'action afin d'encaisser les locations de vélos électriques.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité sur l'ensemble des modifications de régie.

8. DELIBERATION MODIFICATIVE B. COMMUNAL

Monsieur le Maire propose de modifier le budget communal : transfert de sommes du compte 2183 au compte 2051 pour un montant de 500 € – section d'investissement ; sans incident sur le budget.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

9. APPROBATION DU RAPPORT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018

Monsieur le Maire présente le rapport d'assainissement collectif pour l'année 2018. Il précise que le 2^{ème} bassin de la STEP Les Charmeaux a été curé en fin d'année.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

10. APPROBATION DU RAPPORT D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2018

Monsieur le Maire présente le rapport d'assainissement non collectif pour l'année 2018. 2 points importants en 2018 : la réalisation du bon fonctionnement de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif – le transfert de la compétence assainissement non collectif à la Communauté de communes Forez-Est au 01/01/2019.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

11. CONTRATS D'ASSURANCE

L'assureur de la commune a remis à jour l'ensemble des contrats d'assurances de la collectivité. Monsieur le Maire propose de valider l'ensemble des contrats afin de réaliser des économies.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

12. CHANTIERS EDUCATIFS POUR L'ANNEE 2019

Il est proposé à l'assemblée délibérante de ne pas approuver la convention 2019 concernant les chantiers éducatifs car les travaux prévus n'ont pas pu être réalisés (débroussaillage avant le 1^{er} mai).

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

11. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du bureau des classes en 9 proposant de créer une amicale de classes pour l'ensemble des décennies. Dans ce courrier était demandé s'il était possible que la commune vote une subvention exceptionnelle pour la parution au journal officiel et l'ouverture d'un compte. Après débat, des questions se posent sur le côté financier lié à cette amicale.

Les membres du Conseil Municipal rejettent à la majorité la demande de subvention. (6 voix pour, 2 contre et 6 abstentions).

12. QUESTIONS DIVERSES

Bernard Bissuel demande à Monsieur le Maire si l'ex-poste sera transformée en maison des associations. Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas possible de déclasser les classes en raison de la fluctuation des effectifs. Il précise que l'ex foyer La Roche reste l'alternative pour cette maison des associations.

En ce qui concerne le futur aménagement du bourg, le dossier est toujours en étude et sera discuté en commission.

Il a représenté la commune à une réunion Natura 2000 à la préfecture de Saint Etienne et à un débat sur le projet de loi sur la mobilité à Boën.

Il remercie les personnes présentes et la municipalité pour la marche du 1^{er} mai.

Jean-François Mathelin précise que les travaux relatifs au THD se poursuivent (contrôle visuel des infrastructures réalisé et les autres contrôles en cours). Aucune date n'a été communiquée concernant la réunion publique.

Hervé Grosbellet précise que la réunion de préparation des Brèves aura lieu le 23/05/2019.

Il a assisté à une réunion de la C.C. Forez-Est ; réunion décentralisée à Balbigny. Au cours de cette réunion, plusieurs points ont été abordés dont la ZAIN de Balbigny (rapprochement possible avec Roannais Agglo) et l'aire de co-voiturage vers l'A89 (dossier toujours en cours mais aval de l'ASF à recevoir)

Chantale Gondras demande le devenir des containers de tri vers La Revoute ; Mr le Maire lui répond qu'ils pourraient être mis sur un autre quartier car ils sont peu utilisés – étude à mener avec la C.C. Forez-Est.

Elle demande quand aura lieu le déménagement de la cantine : probablement aux vacances de la Toussaint.

Elle précise que le fleurissement est pratiquement achevé (reste la terrasse vers la mairie) et demande un accord pour l'achat d'engrais. Sa demande est acceptée.

Maryline Verne précise que la présentation du nouveau logiciel cantine-garderie a été faite aux familles le 14/05/2019 : 15 familles présentes.

Elle a participé à une réunion à la mairie de Balbigny concernant le « Plan mercredi ». Pour cette année, Balbigny porte cette activité seul mais à partir de l'année prochaine il faudra prévoir une participation des autres communes dont les enfants utilisent ce service. Plus de précisions au prochain conseil municipal.

Nathalie Crionnet précise qu'un fossé est détérioré à Félines et qu'un problème de stagnation d'eau existe vers le pont de l'autoroute (Félines).

Une activité bibliothèque pour les enfants a été mise en place en avril 2019 : 8 enfants.

Chantal Grizonnet a participé à une réunion de commission sécurité le 14/05/2019 concernant l'extension du groupe scolaire (place PMR à déplacer sur le parking extérieur) et pour la Maison du temps libre (blocs autonomes à changer et bien remplir le registre de sécurité).

Elle a assisté à une réunion de la C.C. Forez-Est concernant le Plan Local de l'Habitat. Un état des lieux a été fait. Suite aux débats des groupes de travail, il est décidé de réfléchir sur comment revitaliser les centres bourgs.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il reçoit le 28/05/2019 Monsieur le Sous-Préfet de Roanne afin de faire le point sur les différents dossiers de la mairie, notamment le lotissement et l'aire de co-voiturage vers l'A 89.

Des devis seront demandés pour le taillage des accotements en juin-juillet et un cahier des charges sera établi pour le taillage des haies.

La demande de subvention DETR 2019 a été refusée car le dossier 2018 n'est pas encore terminé.

Des problèmes de divagation de chiens sont constatés. Un rappel sera fait sur les Brèves.

Mr BUONO, Conseil Départemental, a répondu à la commune pour indiquer que le déclassement de la RN 82 n'est pas encore fait.

La tyrolienne est en fonctionnement, inauguration prévue le 04/06/2019. Les élus demandent que le vestiaire des agents communaux soit inauguré en même temps.

Il demandera un rendez-vous à Mr Ligout, Conseil Départemental, pour l'aménagement du bourg (aménagement sécurité) et transmettra un projet à l'ABF.

Le nettoyage de la façade de l'ex foyer La Roche aura lieu le 04/06/2019.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 08 Juillet 2019 à 20 heures.

**Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE**

